



DÉCLARATION DES MANIFESTATIONS DE CYCLISME (COMPÉTITIONS) QUI SE DÉROULENT EN TOTALITÉ OU EN PARTIE SUR UNE VOIE PUBLIQUE OU OUVERTE À LA CIRCULATION

SOUMISE À DÉCLARATION

(Articles R. 331-6 à R. 331-11 et A. 331-2 à A. 331-5 et A. 331-37 à A. 331-42 du code du sport)

VISA UFOLEP N° 18/41

- COURSE VTT
- COURSE CYCLOCROSS
- COURSE CYCLOSPORT

Autre Contre la montre

DOSSIER ADMINISTRATIF

ASSOCIATION: ...UCA... Union Cycliste Aigrefeuillaise

LIEU: Aigrefeuille D108 et D112

DATE: 23 Septembre 2018

*Avis
favorable
le 10/07/2018*

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
La Maison de l'enseignement
Association club La Fayette
Charente-Martinique CS 30809
17041 LA ROCHELLE cedex 1

Tel : 05 46 41 73 13
ufolep-usep@ligue17.org
www.ufolep.org

MINISTÈRE DES SPORTS

MANIFESTATIONS SPORTIVES NON MOTORISÉES¹
**Déclaration des manifestations de cyclisme (compétitions) qui se déroulent en totalité
ou en partie sur une voie publique ou ouverte à la circulation**
(Articles R. 331-6 à R. 331-11 et A. 331-2 à A. 331-5 et A. 331-37 à A. 331-42 du code du sport)

Vous organisez, sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique, une manifestation de cyclisme ne comprenant pas la participation de véhicule terrestre à moteur.

La réglementation vous impose de remplir une déclaration si votre manifestation constitue soit une épreuve, course ou compétition comportant un chronométrage, un classement, en fonction notamment soit de la plus grande vitesse réalisée, soit d'une moyenne imposée, ou un horaire fixé à l'avance.

JEANPAUL.FOULADOUX

LE (OU LES) ORGANISATEURS

Personne physique

Personne morale

Organisateur : UCA

Fédération d'affiliation : UFOLEP

Nom(s) et prénom(s) du déclarant : jeanpaul FOULADOUX

Adresse complète : 21, Grand Agère

Code postal 17290

Commune : BALLON

Numéro de téléphone : 06/80/66/07/51

Adresse électronique (en lettres capitales) : JEANPAUL.FOULADOUX @ ORANGE.FR

LE COORDONNATEUR SÉCURITÉ

Nom(s) et prénom(s) : jeanpaul FOULADOUX

Adresse complète : 21, Grand Agère

Code postal 17290

Commune : BALLON

Numéro de téléphone : 06/80/66/07/51

Adresse électronique (en lettres capitales) : JEANPAUL.FOULADOUX @ORANGE.FR

¹ Manifestations ne comportant pas de véhicule terrestre à moteur

INFORMATIONS SUR LA MANIFESTATION

Intitulé de la manifestation :

Lieu de l'organisation :

Date(s) et horaire(s) de la manifestation :

Discipline(s) concernée(s) :

Type de manifestation :

Course en circuit : OUI NON

Course en ligne : OUI NON

Course par étapes : OUI NON Nombre d'étapes :

Epreuve de masse (cyclo-sportive) : OUI NON

Nombre maximal de participants :

Nombre de véhicules d'accompagnement, le cas échéant :

Nombre approximatif de spectateurs attendus :

CALENDRIER :

L'épreuve est-elle inscrite au calendrier :

De la Fédération Française de Cyclisme (FFC)

De la Ligue Nationale de Cyclisme (LNC)

D'une Fédération affinitaire - à préciser :

Autre - à préciser :

INFORMATIONSSUR LE RÉGIME DE CIRCULATIONDEMANDÉ POUR LAMANIFESTATION

Articles R. 411-30 et R. 414-3-1 du code de la route

- COMPETITION**
- Usage exclusif temporaire de la chaussée
OU
 Usage privatif de la chaussée

1 seul choix possible

- EPREUVE DE MASSE (CYCLOSPORTIVE...)**
- Strict respect du code de la route
 Priorité de passage de la chaussée
 Usage exclusif temporaire de la chaussée
 Usage Privatif de la chaussée

1 ou plusieurs choix possibles

INFORMATIONS SUR LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ DE LA MANIFESTATION

Véhicules d'accompagnement :

- Présence d'un véhicule d'ouverture de la bulle course? Oui Non
- Présence d'un véhicule pilote (véhicule « tête de course ») ? Oui Non
- Présence d'un véhicule de fin de course ? Oui Non
- Présence d'autres véhicules d'organisation (auto ou moto) ? Oui Non

Signaleurs :

Nombre de signaleurs :

En postes fixes:

Mobile en voitures :

Mobile à motocyclettes :

Forces de l'ordre :

Disposerez-vous d'un encadrement de la police municipale ? Oui Non

Si vous avez répondu Oui, précisez les moyens affectés :

Avez-vous passé une convention avec la police nationale ou la gendarmerie ? Oui Non

Si vous avez répondu Oui, précisez les moyens affectés en joignant, dans la mesure du possible la convention :

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE L'ORGANISATEUR

Je soussigné (prénom, nom et qualité) : Jean Paul FOULADOUX

Organisateur et responsable de la manifestation décrite ci-dessus, certifie l'exactitude des renseignements concernant cette épreuve.

Je reconnais être débiteur envers l'État et les collectivités territoriales des redevances représentatives du coût de la mise en place du service d'ordre particulier nécessaire pour assurer la sécurité des spectateurs et de la circulation lors du déroulement de la manifestation ainsi que, le cas échéant, de sa préparation.

Je m'engage à prendre à ma charge, le cas échéant, les frais du service d'ordre exceptionnel mis en place à l'occasion de l'épreuve, ainsi que les frais de secours nécessités par celle-ci, et d'assurer la réparation des dommages, dégradations, modifications de toute nature de la voie publique ou de ses dépendances imputables aux concurrents, à moi-même ou à mes préposés.

J'atteste avoir effectué les demandes d'arrêtés de circulation et de stationnement auprès des maires des communes traversées, ainsi que du Conseil départemental, et je m'engage à produire les arrêtés fixant le régime de passage de la course sur leur territoire.

Je prends l'engagement de fournir une attestation de police d'assurance couvrant ma responsabilité civile, celle des participants à la manifestation et de toute personne nommément désignée par l'organisateur qui prête son concours à l'organisation de celle-ci. Cette attestation de police d'assurance doit être présentée à l'autorité administrative au plus tard six jours francs avant le début de la manifestation. (article A. 331-2 du code du sport).

J'atteste avoir pris connaissance des règles techniques de sécurité de la Fédération française de cyclisme afin d'adapter le dispositif de secours et de sécurité à la manifestation que je déclare.

Je m'engage, le cas échéant, à communiquer à la préfecture, les attestations signées relatives à la présence d'une ambulance et d'un médecin ou de tout dispositif de secours.

J'atteste que les signaleurs engagés pour la surveillance des points sensibles de la course sont majeurs, titulaires d'un permis de conduire en cours de validité le jour de la manifestation et répondent aux critères exigés par la circulaire interministérielle portant simplification réglementaire des épreuves sportives et clarification des conditions d'indemnisation des services d'ordre.

Je m'engage à m'assurer que les participants sont reconnus aptes physiquement et que les mineurs sont, en outre, munis d'une autorisation écrite des parents ou des tuteurs légaux, ou d'une licence sportive.

Je m'engage à annuler la manifestation en cas de conditions météorologiques défavorables.

Fait à BALLON

le 05/07/2018

Signature





LETTRE DE DEMANDE DE DÉCLARATION

Course VTT

Course Cyclocross

Course CLM

- Inscrite au calendrier de cette dernière.
- Les fédérations sportives agréées, leurs organes régionaux ou départementaux et leurs membres, dès lors qu'il existe une convention dans la discipline faisant l'objet de la manifestation

Autre : ...CLM.....

Monsieur le Préfet,

Conformément aux instructions ministérielles concernant les épreuves et compétitions sportives, nous avons l'honneur de vous informer que nous projetons d'organiser une épreuve sportive sur la voie publique dont vous trouverez les caractéristiques dans le dossier ci-joint.

Nous vous prions de trouver ci-joint le règlement des épreuves.

Nous vous engageons à contracter auprès d'une compagnie agréée par le Ministère des Finances et notoirement solvable, une assurance conformément aux dispositions des articles R. 331-10, A. 331-24 et A.331-25 du Code du Sport. Une attestation d'assurance vous sera adressée au plus tard 6 jours francs avant la date de l'épreuve.

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Préfet, à l'assurance de notre respectueux dévouement.

À Aigrefeuille

Le 05/07//2018

Le Président

NOM :BERNARD..... Prénom ...Gilbert

Adresse :15 rue de FONTENAY...

Code Postal : ...17290 Ville : ...FORGES

Signature :

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION ORGANISATRICE

NOM de l'association :UCA.....

Adresse :2 rue de l'Aunis... 17290 Aigrefeuille

Déclarée le ...26/03/2018 à la Préfecture ou Sous-Préfecture de : ...Rochefort

N° d'AFFILIATION UFOLEP : 017 200 14 28



RÈGLEMENT TECHNIQUE ET DE SÉCURITÉ (RTS) DES ÉPREUVES CYCLISTES SOUMISES À DÉCLARATION (COMPÉTITION) SE DÉROULANT EN TOTALITÉ OU EN PARTIE SUR UNE VOIE PUBLIQUE OU OUVERTE À LA CIRCULATION

(Articles R. 331-6 à R. 331-11 et A. 331-2 à A. 331-5 et A. 331-37 à A. 331-42 du code du sport)

INFORMATIONS SUR LA MANIFESTATION

Nature de la manifestation : Course VTT Course Cyclocross Course Cycloport

Autre :Contre la montre.....

Nom de l'épreuve : **Souvenir Jacky Tetaud**
Date(s) de l'épreuve : 23 septembre 2018.....
Lieu(x) de l'épreuve :Aigrefeuille. Départ D108 lieu-dit La Cresence Département(s) : 17 Ch. Mme.....
Lieu(x) d'arrivée :Aigrefeuille rue du vieux fief..... Département(s) : 17 Ch. Mme

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATEUR

Association UFOLEP :UCA.....
Adresse du siège social : 2, rue de l'Aunis..... Code Postal : ...17290.....
Commune : Aigrefeuille.....
Courriel :uca.17290@orange.fr.....

CARACTERISTIQUES DE L'ÉPREUVE

- Course en ligne – distance :
 Course en circuit – longueur : Nombre de tours :
 Course par étapes : - nombre d'étapes :
 Contre-La-Montre en individuel par équipe

Nombre de concurrents et / ou d'équipes attendues :50.....

Présence de concurrents non licenciés UFOLEP : Oui Non

Participants identifiés par un moyen visuel : Dossard Plaque de cadre

Autre :

ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES À FAIRE FIGURER DANS VOTRE RÉGLEMENT D'ÉPREUVE :

- ☑ Les cycloportifs seront tenus de respecter le Code de la route et ne devront emprunter que la moitié droite de la chaussée, les organisateurs ne seront pas responsables des accidents survenus en dehors de cette limite.
- ☑ Le port du casque à coque rigide est obligatoire du départ à l'arrivée pour tous les concurrents.
- ☑ Les participants doivent obligatoirement présenter une licence UFOLEP Cyclo en cours de validité.
- ☑ Les participants doivent obligatoirement présenter une licence UFOLEP VTT en cours de validité ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT en compétition.
- ☑ Le directeur de l'épreuve peut prendre toute mesure nécessaire pour assurer le bon déroulement de l'épreuve.

COURSE CYCLOSPORT // CYCLOCROSS // VTT // AUTRES

ASSOCIATION :

LIEU :

DATE



CATEGORIES AU DEPART

Catégories (Rayer les mentions Inutiles)	Distance maximale à parcourir (RTS)	Kilomètres à parcourir lors de l'épreuve	Heure de départ	Nombre de tours
	90 km			
	80 km			
	70 km			
	60 km			
	60 km			
	60 km			
	35 km			
	Cf Règlements Nationaux UFOLEP Activités cyclistes			
CLM		22km	14h30	

VEHICULE D'ACCOMPAGNEMENT (VOITURE, MOTOS)

Nombre et types de véhicules officiels de l'organisation :

..... Neant.....

Nombre de types de véhicules pour les commissaires de course : une moto.....

SIGNALÉTIQUE : Fléchage au sol Panneaux d'indication Signalisation des zones dangereuses

SIGNALEURS : Oui Nombre : ...14..... Non

- Port du gilet haute visibilité

- Signalisation temporaire K10

- Vérification de la détection du permis de conduire

- Les signaleurs seront placés aux endroits jugés dangereux et en fonction des indications notifiées dans l'autorisation.

MOYENS DE PROTECTION DU PUBLIC

Mise en place de barrières et/ou de rubalises en nombre suffisant pour le départ et l'arrivée de la manifestation.

Commissaires présents sur et aux abords de la ligne d'arrivée.

COURSE CYCLOSPORT // CYCLOCROSS // VTT // AUTRES

ASSOCIATION :

LIEU :

DATE :



DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS

Un poste de secours est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve. Organisme présent (association agréée ou service) :

Nombre de postes de secours :1.....

Effectifs et qualifications :2.....

Secouristes :

PSC1 : (ex AFPS) :1.....

Autre :

TYPE DE DISPOSITIFS

Mobile

Fixe (préciser le lieu) : ...Arrivée.....

AMBULANCE(S)

Oui (Préciser le nombre) :une.....

Non

MEDECIN(S) PRESENT(S) SUR LA COURSE

Oui (Préciser le(s) nom(s))

Non

Je confirme que tous les engagé(e)s à l'épreuve ont pris connaissance ou reçu le règlement particulier avant le début de la manifestation par un document remis en main propre ou lors de leur inscription sur le site internet d'engagement.

Renseignements généraux :

L'UFOLEP organise plusieurs types d'épreuve sur la voie publique.

Les épreuves cyclosporatives (courses en ligne, courses en circuit, nocturnes, courses à étapes, contre la montre), sont des épreuves cyclistes comportant la mesure des performances individuelles et l'édition des classements. Le nombre de participants est limité.

Toutes les épreuves organisées sous l'égide de l'UFOLEP doivent respecter les règlements techniques émanant de la Commission Nationale des Activités Cyclistes, validés par le Comité Directeur National UFOLEP (Catégories de valeur et d'âges, kilométrage maximal pour les différentes catégories, etc...)

Ces mêmes règlements respectent les normes techniques de la fédération délégataire et de l'UCI.

Conformément aux dispositions du Code du Sport, l'organisateur devra souscrire auprès d'une compagnie d'assurance, les garanties d'assurance couvrant sa responsabilité civile en tant qu'organisateur, celle des participants (licenciés UFOLEP ou non) et des préposés.

Le port du casque à coque rigide est obligatoire en compétition, à l'échauffement comme à l'entraînement.

La structure mise en place doit être adaptée à l'importance de l'épreuve et à la nature du parcours.

COURSE CYCLOSPORT // CYCLOCROSS // VTT // AUTRES

ASSOCIATION :

LIEU :

DATE :



NATURE DE L'ÉPREUVE				
Moyens à mettre en place	Circuit (1) inférieur ou égal à 12 km	Circuit (1) supérieur à 12 km et inférieur à 20 km	Contre la montre ou épreuves chronométrées	Circuit (1) 20 km ou plus ou ville à ville ou par étapes
Type de moyen de secours retenu	2 secouristes majeurs PSC1 Les 2 secouristes seront identifiables de l'organisation et du public	2 secouristes majeurs PSC1. Les 2 secouristes seront identifiables de l'organisation et du public	2 secouristes majeurs PSC1. Les 2 secouristes seront identifiables de l'organisation et du public	>> DPS P.E retenu préciser (2) > ou présence d'une ambulance avec 2 secouristes ou équivalent
VEHICULE destiné aux Premiers Secours	1 véhicule dédié aux 2 secouristes pour se déplacer sur le circuit. Ils seront équipés de moyens de communication adaptés au circuit	> DPS P.E retenu préciser : - Dispositif statique - Dispositif dynamique (2) - Dispositif mixte Ou > Ambulance	> DPS P.E retenu préciser : - Dispositif statique - Dispositif dynamique (2) - Dispositif mixte Ou > Ambulance	> DPS, à préciser (2) Ou > Ambulance
Médecin	NON (Pas d'obligation)	NON (Pas d'obligation)		OUI

(1) S'entend par circuit, un itinéraire strictement identique répété à plusieurs reprises.

(2) Dans le cadre d'une mise en place d'un D.P.S. à dispositif dynamique.

Si une équipe est amenée à assurer une mission d'acheminement de victime(s) vers un point de prise en charge, il est nécessaire de prendre toute disposition pour garantir la continuité des moyens de secours, tel que défini dans la convention établie avec l'organisateur.

COMPLEMENT :

- P.S.C.1 : Prévention et Secours Civique de Niveau 1
- P.A.P.S : Point d'Alerte et de Premiers Secours est composé de 2 équipiers secouristes à jour de leur formation continue.
- Ambulance : elle doit être conforme au type B de la norme NF EN 1789
- D.P.S., P-E. : Dispositif Prévisionnel de Secours Petite Envergure est composé d'un poste de secours à minima de 4 personnes (1 chef de poste et 3 intervenants)
- Dans le cas d'une vocation itinérante d'un événement (course de ville à ville par exemple), si le choix se porte sur un D.P.S. dynamique, le poste de secours sera assuré par un Véhicule de Premiers Secours à Personne V.P.S.P. Ambulance de secours et de soins d'urgence au sens de la norme NF EN 1789 qui permet le cas échéant d'être médicalisé.
- En conséquence, le véhicule destiné aux associations agréées de sécurité civile doit satisfaire aux exigences définies dans le type B de la norme ci-dessus citée et la note d'information technique (NIT) correspondante.

RESSOURCES

Règlement activités cyclistes UFOLEP

Avertissement : La responsabilité du demandeur est engagée en ce qui concerne l'exactitude des informations qu'il transmet.

Fait àAigrefeuille

le 05/07/2018.....

Signature du Président du club organisateur
(BERNARD Gilbert Président)

COURSE CYCLOSPORT // CYCLOCROSS // VTT // AUTRES

ASSOCIATION :

LIEU :

DATE :



FICHE DE SÉCURITÉ

LISTE DES SIGNALEURS

TOUT CHANGEMENT DE SIGNALEURS DOIT ETRE SIGNALÉ AU MINIMUM 15 JOURS AVANT LA COURSE !

→ Indiquer leur emplacement sur le plan descriptif de l'épreuve

NOM Prénom	Date de naissance	Adresse	Emplacement	N° et date de délivrance du permis de conduire
BERNARD Dominique	11/12/51	6 CHEMIN VERT, 17220 SAINT CHRISTOPHE	Rondpoint St Christophe	295205
ETIÉ Alain	28/06/50	1 chemin des écoliers 17290 Aigrefeuille	Rondpoint St Christophe	255443
MOREAU Jacky	09/10/48	17290 Aigrefeuille	Croisement St Medard km16 Treuil Charré	233938
REALT Christophe	11/01/66	21 rue de la Pilarderie 17290 Aigrefeuille	Rondpoint de Croix-fort	
DUBOY Sylvia	05/11/60	17290 Aigrefeuille	Virson (D113 D108)	790117311521
DELILLE Henri	22/12/57	Aigrefeuille	Rondpoint St Christophe	760317310266
GAUDIN Bernard	24/12/44	12 rue de la Barrère 17220 Saint Medard	Virson Route d'Anais	196834
MOMO Jacky	29/11/43	3 impasse du clair matin 17220 St Christophe	Route de Cagné km18	121929

COURSE CYCLOSPORT // CYCLOCROSS // VTT // AUTRES

ASSOCIATION :

LIEU :

DATE :

BESSON Jean-Yves	11/05/58	Rue de la motte blanche 17290 Le Thou	Croisement des Haies	76011130334
DAGUET Christian	05/10/51	St Christophe	Virson (D113 D108)	72/2.843
MOREAU Sylvette	31/03/50	17290 Aigrefeuille	Croisement St Medard km16 Treuil Charré	278345
LACHERY Estelle	04/05/66	19 rue de la planterie 17290 Aigrefeuille	Rondpoint stade	840559561307
MARGAT Jean-Pierre	12/08/38	10 rue du petit marais 17290 Aigrefeuille	Croisement des Haies	140105
FENIOU Philippe	03/06/58	St Medard d'Aunis	Libre renfort en	389480220519
MORLONG Yvon	16/11/46	40 rue des Rampots 17290 Ballon	Rondpoint de Croix-fort	947204460
GIRARD Joël	30/01/51	6 impasse du soleil levant 17290 Aigrefeuille	Croisement Chambon	264165
TARDET Bernard	16/02/48	3 impasse des oiseaux 17290 Aigrefeuille	Croisement Chambon	259150
MANQUEST Alain	02/12/50	11 rue de la pilarderie 17290 Aigrefeuille	Croisement Blameré	

COURSE CYCLOSPORT // CYCLOCROSS // VTT // AUTRES

ASSOCIATION :

LIEU :

DATE :

SUPPLEANTS

NOM Prénom	Date de naissance	Adresse	Qualité	N° et date de délivrance du permis de conduire

FAIT A Aiguefessolle LE 05/07/2018

SIGNATURE :

